



HAL
open science

Licence Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2014, Université des Antilles. hceres-02027258

HAL Id: hceres-02027258

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027258v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Information et communication

de l'Université des Antilles et de la
Guyane

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académies : Guadeloupe, Guyane, Martinique

Établissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Information et communication

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n°S3LI150009137

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté des Lettres et Sciences humaines, pôle Martinique.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Information et communication* est une licence dite « suspendue » qui accueille à partir de la 3^{ème} année, pour la majorité, des étudiants sortant de BTS ou des étudiants ayant reçu une formation en première, puis en deuxième année en licence *Sciences humaines et sociales* (SHS) (*Histoire, Géographie*) ou en licence *Arts, lettres, langues* (ALL). Elle se compose d'un tronc commun d'enseignements théoriques (essentiellement en sciences de l'information et de la communication, mais aussi en sciences sociales : histoire, concepts, organisations, mutations, processus de mondialisation et enjeux actuels...). Deux parcours spécifiques qui présentent un ensemble de compétences et débouchés précis la caractérisent : le parcours *COM* ou *Analyse des pratiques et produits de communication* (avec « analyses et productions audiovisuelles » et « pratiques rédactionnelles ») et le parcours *FLE* ou *Didactique des langues, Français langue étrangère* qui pour sa part se déploient en deux axes celui de « la didactique des langues et des cultures » et celui de l'enseignement de « français langue étrangère ». Les compétences professionnelles développées dans le parcours *COM* correspondent plus largement à l'analyse du texte et de l'image, au traitement de l'information et la gestion documentaire, les pratiques rédactionnelles, la réalisation audiovisuelle et les supports en ligne. Le parcours *FLE* permet aux étudiants de se former à la didactique du FLE (et de l'interculturalité) qui peut être pratiquée sur le marché de l'emploi dans toute la Caraïbe tant en zones francophone, qu'hispanophone, anglophone ou lusophone.

La maquette des enseignements indique au total pour la mention 60 heures de CM, 234 heures de TD, 282 heures de TP, 516 heures pour le total des heures (certainement avec des conversions par équivalence TD) et 1674 heures en termes de charge totale de travail étudiant.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention forme les étudiants aux concepts fondamentaux et appliqués des sciences sociales et plus spécifiquement des SIC. Elle prévoit aussi des compétences techniques appliquées au domaine précis de l'audiovisuel, de la presse et des enseignements portés sur l'« analyse des pratiques et produits de communication », le traitement de l'information et la gestion documentaire, les pratiques rédactionnelles, supports en ligne... Les langues sont également présentes, et de façon plus approfondie en didactique dans le cadre précis du parcours *Français langue étrangère*. Au regard, notamment, de ce parcours (qui se rapproche des sciences du langage, mais qui est ici articulé avec l'info-com), la mention tient compte de son ancrage dans la zone Caraïbe et des spécificités de ce territoire. Les débouchés visés à l'issue de cette L3 sont clairement présentés. En termes de positionnement dans son environnement, cette formation apparaît unique au sein de l'Université Antilles Guyane au niveau licence.

Concernant les modalités pédagogiques, la formation prévoit l'acquisition de compétences additionnelles « Langues vivantes », « Informatique et multimédia », ainsi que des unités d'enseignements libres. Des unités de découverte et d'initiation à l'information et à la communication « Lecture d'image » et « Analyse des médias » sont recommandées aux semestres 1 et 2 aux étudiants envisageant de s'orienter vers cette licence 3. Un environnement numérique de travail est mis à disposition des enseignants et des étudiants (articles, supports pédagogiques...).

Au niveau de la mention, les CM et TD se partagent l'emploi du temps parfois à parité et les deux parcours représentent 61,6 % des crédits. Les effectifs oscillent entre 44 et 61 avec des réussites allant de 31 à 42 par an. Le taux de réussite apparaît sans rapport de proportion stable avec le nombre d'étudiants inscrits.

Le contenu pédagogique est cohérent, mais paraît un peu faible lorsque l'on considère chaque parcours indépendamment : des enseignements pratiques, méthodologiques et appliqués mériteraient d'apparaître en tronc commun. Et dans cette perspective, si CM et TD sont dispensés de façon équilibrés, la distribution des ECTS mériterait alors d'être revue entre unités d'enseignement optionnels et unités d'enseignement pratiques de façon à décliner un panel d'unités d'enseignement (UE) plus diversifié et spécifiquement info-communicationnel. Les liens de formation entre les deux parcours ne sont pas convaincants : le lien disciplinaire du parcours *Français langue étrangère* avec la dimension info-communicationnelle est à renforcer. Et, les enseignements d'ouverture et de culture générale sont peu lisibles au niveau de leurs démarcations et leurs articulations avec la mention. Le nombre et la progressivité des parcours, ainsi que la mutualisation entre les différents parcours et mentions (licence *ALL* et *SHS* en L1, L2) semblent mal maîtrisés. Ce point mériterait largement d'être amélioré. La formation prévoit l'acquisition de compétences additionnelles en « Langues vivantes », « Informatique et multimédia », mais aucune possibilité de certification ne semble mentionnée.

Le dossier ne fait état d'aucune pédagogie par projet, mais le nombre d'heures important de TD et de TP et les modalités d'évaluation laissent présumer que les étudiants sont amenés à construire des projets collectifs, si ce n'est pas le cas, cet aspect est à prévoir en rapport avec les deux parcours *Audiovisuel* et *Français langue étrangère* qui s'y prêteraient particulièrement.

La mention reçoit des étudiants issus de L2 *ALL* et *SHS* où les enseignements d'initiation à l'information-communication devraient être présents comme prévus dans la maquette. Des étudiants venant de différentes disciplines (dont beaucoup de BTS) sont admis au niveau de la L3, mais aucun dispositif de mise à niveau pour entrer à ce niveau de la mention n'est prévu. L'enseignement concernant la méthodologie du travail universitaire est en œuvre au niveau de l'UFR (séminaire « Enseigner et étudier autrement »), mais semble inexistant dans la maquette de cette L3, où aucun tutorat d'accompagnement ne perdure depuis l'arrêt du Plan Réussite en Licence (en 2012-2013 un ratio de 12 étudiants sur les 44 inscrits n'obtiennent pas le diplôme). La mention forme aussi des étudiants salariés en régime spécial. Le suivi des connaissances se fait en contrôle continu et en contrôle terminal pour les étudiants salariés, ce qui est adapté. Les étudiants peuvent bénéficier d'échanges ERASMUS par le biais du service des relations internationales. L'information tout au long du cursus semble présente, mais le dossier reste très vague sur ce point.

La préparation à l'orientation est assurée par la Direction de l'Orientation des Stages et de l'Insertion Professionnelle (enseignements libres et transversaux). La dimension spécifique de la mention n'entre donc pas en ligne de compte. La mention répond à la question des réorientations et des passerelles par des enseignements de pré-orientation en L1 et L2 qui au-delà de s'avérer trop généralistes, apparaissent aléatoires puisque depuis plusieurs années, ils ne sont plus assurés en L2 par manque d'enseignants. Il est à noter également que si les étudiants souhaitant faire un stage professionnel peuvent être accompagnés par l'équipe pédagogique, ce stage n'est pas obligatoire et seulement d'une durée « maximum » de deux mois. Le renforcement de la professionnalisation reste insuffisant, même si un réel effort a été fait en introduisant la possibilité d'un stage au S6.

En ce qui concerne l'information sur la poursuite des études en second cycle, le dossier indique qu'un tiers des étudiants sortants poursuivent en master *Information et communication* sur le même site, un tiers tente d'obtenir une spécialisation en Sciences de l'information et de la communication ailleurs. Le taux de réussite en deuxième cycle n'est pas connu. Le dossier reste également vague sur l'insertion professionnelle à l'issue de la L3 en affirmant seulement qu'un tiers des étudiants se tournent vers le marché du travail. Le devenir des sortants non diplômés n'est pas non plus renseigné.

L'équipe de la mention compte trois enseignants-chercheurs (MCF) et de nombreux chargés de cours. Les professionnels y interviennent en nombre appréciable, notamment au semestre 6. Pour autant qu'elle manque de titulaires, cette équipe dont la tâche est lourde témoigne malgré ses difficultés d'une bonne qualité dans son travail d'encadrement. Le conseil de perfectionnement doit se contenter d'un fonctionnement par réunions et une présence permanente du responsable et l'évaluation des enseignements est inexistante.

La mise en circulation des informations concernant la formation *Information et communication* semble insuffisante, la valorisation du diplôme devrait pouvoir se faire de façon plus performative au niveau des L1 et L2 de licences (*ALL*, *SHS*) et des BTS *Information et communication*, dans les lycées et salon du lycéen.

Les limites soulevées par l'autoévaluation sont réelles mais en nombre insuffisant. Néanmoins, si l'autoévaluation manque effectivement d'une dimension critique suffisante, le nouveau projet de licence apporte un certain nombre de réponses aux critiques qui auraient pu y être soulevées. Les perspectives annoncées par le nouveau projet de la mention avec l'élaboration d'une licence *SHS* à deux parcours *SIC* et *SED* pourraient améliorer un certain nombre de points. Mais, si l'on s'en réfère à l'environnement universitaire, il semble que d'autres perspectives opportunes de développement pour la mention *Information et communication* seraient envisageables. Au moins un parcours supplémentaire pourrait par exemple être envisagé en collaboration avec l'histoire et la géographie en rapport avec les métiers du patrimoine, le tourisme et la valorisation du territoire.

- Points forts :

- La prise en compte de l'ancrage territorial.
- L'investissement de l'équipe pédagogique.
- Le nombre d'intervenants professionnels.

- Points faibles :

- Le manque d'enseignants-chercheurs titulaires.
- Le défaut de progressivité des enseignements en information et communication avant la L3.
- Une licence dite « mention *Information et communication* » avec un seul parcours réellement ancré à cette discipline (le second et seul autre parcours étant un parcours ancré en *FLE*).
- Un stage professionnel non obligatoire, non évalué, trop court.
- Le devenir des étudiants sortants mal renseigné.

- Recommandations pour l'établissement :

L'équipe pédagogique est investie et est porteuse de projets de développement. Néanmoins, elle n'aura réellement les moyens de les mettre en œuvre que sous réserve que des recrutements de MCF soient prévus en renfort.

Pour cette mention *Information et communication*, il serait également indispensable d'instaurer une réelle progressivité maîtrisée des acquisitions par niveau et avant l'entrée en L3. Il serait souhaitable que celles-ci s'expriment désormais en correspondance avec des enseignements fondamentaux, méthodologiques et techniques élaborés en complémentarité avec le niveau L3. Les étudiants tout venant arrivant en L3 pourraient dans ces conditions rattraper des unités d'enseignement correspondantes.

Par ailleurs, le renforcement de la professionnalisation qui avait été préconisé a bien été pris en compte, mais demeure insuffisant. Le stage devrait devenir obligatoire, évalué, et se dérouler sur une durée minimum (non maximum) de deux mois. Dans la mesure du possible, le rapport de stage gagnerait à être soutenu devant un jury. Des enseignements pourraient également être dispensés dans cette perspective au semestre 5. A ce type d'enseignements pourraient s'ajouter de nouveaux parcours de professionnalisation info-communicationnels. Des possibilités semblent exister comme celle, par exemple de co-construire un parcours *Métiers du patrimoine et valorisation du territoire* au niveau licence 1, 2, 3 en collaboration avec l'*Histoire*, l'*Histoire de l'art* ou la *Géographie*. Le fonctionnement actuel de la licence suspendue avec un parcours parallèle en *FLE* résulte sur une licence 3 qui donne plutôt l'effet d'une L3 bi-disciplinaire où chaque discipline aurait son parcours.



Observations de l'établissement

Présidence

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroix@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,
AERES,
20, rue de Vivienne,
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 8 septembre 2014

Nos réf. :

UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1315

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation de la **licence information et communication / LI - S3LI150009137**.

Des erreurs factuelles, repérées dans le document initial, ont fait l'objet d'une demande de rectification. Par ailleurs, je n'ai pas remarques particulières à formuler quant aux observations formulées par monsieur Olivier Pulvar, responsable du diplôme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président à l'assurance de mes salutations distinguées.


Corinne MENCE-CASTER



Pièce jointe : observations du responsable de diplôme.



Licence information et communication

Dossier : LI – S3LI150009137

Observations sur le rapport provisoire d'évaluation de l'AERES

En tout premier lieu, l'équipe pédagogique fait part de sa satisfaction au vu des encouragements du rapport de l'AERES dans le sens de notre projet pédagogique d'une maquette commune (L1, L2) avec la filière des Sciences de l'Education.

Par ailleurs, la recommandation d'un rapprochement avec la filière Histoire concorde également avec la volonté de notre équipe d'introduire dans la nouvelle L3 des enseignements liés à la culture (sociologie, médiation, etc.). L'évocation d'un parcours à part entière par les évaluateurs est bien sûr envisageable pour peu que des recrutements et/ou des mutualisations avec des enseignements de la filière Histoire interviennent.

Enfin, l'équipe souscrit entièrement à la recommandation d'un stage nécessairement plus long, obligatoire, évalué, ainsi que des enseignements méthodologiques et pratiques, et une « remise à niveau » pour les étudiants de BTS accédant à notre formation en 3^{ème} année.

Olivier PULVAR
MCF 71^{ème} section
Responsable pédagogique de la licence information et
communication
Département des Sciences de l'Education, des Sciences de
l'Information et de la Communication
UFR Lettres et Sciences Humaines
Pôle Universitaire Régional de Martinique
Université Antilles-Guyane